


Rue de l'Avenir

Bulletin publié par le Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR) 1/88 5ème année

Rue de l'Avenir

pro  **juventute**



Groupements représentés

Ass. suisse des transports, AST.
Pro Juventute.
Société suisse pour la protection de l'environnement.
Société d'Art public.
Image de la cité VS.
Association Droits du piéton, ADP.
Groupe de travail "la rue" de l'EPFL.

Rédacteur responsable et coordination romande:

Alain Rouiller, AST,
16 rue des Chaudronniers,
1204 Genève, tél. 022 29 68 01.

Secrétariat du GCR:

Bernard Vaney, président,
Pro Juventute, dép. romand,
Rue Caroline 1,
1003 Lausanne, tél. 021 23 50 91.

Centre de documentation et appui technique:

Groupe de travail "la rue" de l'EPFL,
14 av. de l'Eglise-Anglaise,
1006 Lausanne.
Contacts: Lydia Bonanomi,
tél. 021 47 32 95.

Contacts locaux

Genève:

Marc Houvet, Pro juventute,
bd Helvétique 26,
1207 Genève, tél. 022 36 57 77.

Fribourg:

Jean-Claude Morisod, Sté d'Art public, 1, rue St Pierre-Canisius,
1700 Fribourg, tél. 037 22 82 97.

Jura:

Jean-Claude Henet, AST,
rue de la Gare 46,
2800 Delémont, tél. 066 22 88 88.

Neuchâtel:

Michel Von Wyss, AST,
rue du Nord 3,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039 28 21 16.

Valais:

Image de la Cité,
Gabriel Romailier, Pré-de-Savioz 1,
3957 Granges, tél. 027 58 12 47.

Vaud:

Olivier Neuhaus, AST,
16, ch. de Montelly,
1007 Lausanne, tél. 021 24 86 54.

MODERATION DE LA CIRCULATION SUR LES AXES PRINCIPAUX

La notion de modération de la circulation et de protection du cadre de vie évolue et progresse. Du concept de rues résidentielles bien connu (priorité aux piétons, 20 km/h) les aménageurs sont passés à la notion d'îlot (groupe de rues), puis à la notion de zone, avec en particulier l'introduction, avec succès, en Allemagne des zones à 30 km/h. Dans le même temps la nécessité d'une réflexion globale sur les déplacements urbains se faisait jour. Le lien entre la sécurité des déplacements, la pollution de l'air et les atteintes dues au bruit de la circulation routière se précise davantage chaque jour.

Cette réflexion nouvelle implique la prise en compte des axes principaux. La quatrième journée "Rue de l'Avenir" à la Chaux-de-Fonds permettra de faire le point sur l'état de la question à partir de cas concrets à Chambéry, à Sierre et à la Chaux-de-Fonds. Qu'est-il possible de faire ? Comment rétablir, dans les circonstances actuelles, une certaine qualité du cadre de vie sur les axes principaux en améliorant la sécurité des déplacements, en tenant compte des impératifs des transports en commun, des automobilistes, des cyclistes et des piétons ?

Alain ROUILLER
conseiller AST pour la modération de la circulation.

4ème JOURNÉE "RUE DE L'AVENIR"
LE 23 JUIN 1988 A LA CHAUX-DE-FONDS.
(détails et bulletin d'inscription au verso)



3ème journée "Rue de l'Avenir" à Monthey en juin 87: "le chemin des écoliers"

MODERATION DE LA CIRCULATION SUR LES ROUTES PRINCIPALES

Problématique: Comment concilier la modération de la circulation, la protection du cadre de vie, la sécurité des déplacements sur les axes principaux en tenant compte de la circulation actuelle ?

La discussion ne devrait plus être "modération de la circulation oui ou non ?" mais "quels instruments sont-ils les meilleurs, quels instruments sont-ils les moins appropriés?"

Aujourd'hui il faut tenir compte, conjointement aux critères de la planification des transports, des objectifs de l'aménagement local. La planification doit être interdisciplinaire. L'ingénieur de la circulation et l'urbaniste doivent élaborer ensemble une solution. Il n'y a pas des espaces réservés à l'ingénieur et d'autres à l'urbaniste. La réflexion doit être globale. Les journées "Rue de l'Avenir" font un pas dans cette direction

Cette journée s'adresse aux professionnels (ingénieurs, architectes, urbanistes, aménagistes), aux responsables politiques et administratifs des communes et des cantons romands et aux habitants intéressés aux questions touchant à la modération de la circulation et à la protection du cadre de vie.



Bulletin d'inscription à la 4ème journée "Rue de l'Avenir"

Je m'inscris pour la journée du 23 juin avec repas

Nom : _____ Tél : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Fonction : _____

Je désire recevoir gratuitement le bulletin d'information du GCR Rue de l'Avenir

Je désire par ailleurs recevoir des informations sur :

- l'AST (Association suisse des transports) la SAP (Société d'art public)
 l'ADP (Association droits du piéton) la SPE (société suisse pour la protection de l'environnement)

A renvoyer au bureau du GCR p.a. Pro Juventute,
rue Caroline 1, 1003 Lausanne, avant le 4 juin 1988.

Prix de la journée:

Fr 80.- comprenant le repas (boissons non-comprises) et la documentation. (20.- de rabais pour les représentants d'associations d'habitants)

Lieux: séances: Club 44, rue de la Serre;
repas: Maison du Peuple, 68 rue de la Serre,
2300 la Chaux-de-Fonds; tél. 039 23 10 88.

Programme

9h15 - 9h45

Accueil

Café, distribution de la documentation

9h45 - 10h00

Présentation de la journée: Bernard Vaney et Michel von Wyss, GCR

10h00 - 11h25

Modération de la circulation sur les axes principaux:

a) *Qu'est-il possible de faire ?:*

(Lydia BONANOMI, Institut de recherche sur l'environnement construit, EPFL)

b) *L'exemple de Chambéry:*

(Michel DERONZIER, directeur des services techniques de Chambéry)

c) *L'avenue du Général-Guisan à Sierre:*

(Paul BERTHOD, ingénieur de la ville)

11h30 - 12h00

Zones à 30 km/h: synthèse des expériences, Olivier Neuhaus, AST

12h00

Apéro. Mot de bienvenue des autorités communales

14h00 - 16h30

Le cas de la Chaux-de-Fonds:

a) problématique des transports chauds-de-fonnières

b) aménagements urbains: réalisations et projets

c) visite commentée des réalisations chauds-de-fonnières

16h30

Synthèse de la journée

17h00

Fin de la journée d'étude

17h15

Départ des trains

LA RUE DE L'AVENIR, UNE AMBITION POUR L'EUROPE

Les 19 et 20 novembre 87, une cinquantaine de personnes se sont réunies à Paris pour faire le point sur les mesures de modération de la circulation dans 5 pays, Hollande, Belgique, Allemagne, France et Suisse, sur l'initiative de la Ligue française contre la violence routière.

Ces deux journées ont permis de mettre en évidence le décalage existant entre ceux qui veulent "complexifier l'infrastructure pour simplifier l'usage" et les autres qui souhaitent plutôt "simplifier l'infrastructure pour complexifier les usages".

D'un côté, la recherche de solutions pour rendre plus fluides, plus sûrs, les différents types de circulation. De l'autre, la volonté de faire cohabiter les usagers de la rue et de concilier sécurité et qualité du cadre de vie.

Point de convergence, tout le monde a reconnu comme essentiel de mobiliser toutes les énergies dans la mise en place de rues, voire de boulevards de l'avenir.

Au niveau des élus municipaux: leur implication est capitale à chaque opération. L'intervention du conseiller communal (adjoint au maire) de Monthey, Monsieur Coppey, relatant l'expérience de sa ville a été fort appréciée.

Au niveau des services techniques et administratifs: la nécessité de former les ingénieurs, urbanistes, techniciens des collectivités publiques semble aller de soi. En France, un programme de formation au niveau départemental est en place depuis 1987. Les concepts de

modération font leur chemin lentement mais sûrement.

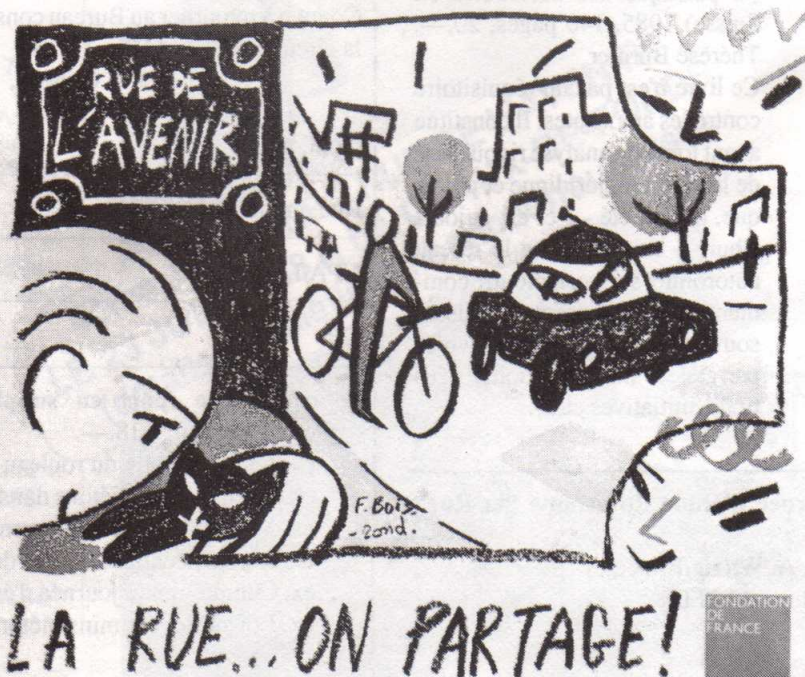
Au niveau des associations: la formation des cadres associatifs a été jugée également prioritaire par l'ensemble des participants. L'action du GCR dans ce domaine a suscité beaucoup d'intérêt, surtout du côté français.

D'ailleurs, la Ligue contre la violence routière accomplit un énorme travail de sensibilisation et d'échanges avec d'autres associations nationales. Les différentes confrontations d'expériences ont permis de se rendre compte du chemin parcouru ces dernières années.

Cette rencontre européenne marque une date et révèle l'évolution des mentalités et des pratiques. Les concepts de modération de la circulation sont toujours dans une phase de transition, entre l'expérimentation fragmentée et la stabilisation globale.

La dynamique est lancée et ce type de rencontres ne peut que l'accélérer. Vivement des Journées européennes de la modération de la circulation en Suisse romande!

Marc HOUVET



Pour en savoir plus

L'agence AST de Genève propose un grand choix d'ouvrages en français, relatifs à la modération de la circulation et à la protection du cadre de vie.

Vers un nouvel aménagement de l'espace rue.

(Bonanomi, Ribí, Hotz, Recordon, Wenger, Barras, etc)

1987, 185 pages, 15.—

Compte-rendu du cours d'introduction à la modération de la circulation donné à Delémont en mai 1987, organisé par l'IREC et le service d'aménagement du territoire du Jura.

- théorie et état de la question en RFA.
- Chambéry — une politique active en faveur des deux roues et des piétons
- expériences en ville de Fribourg
- 4 projets dans le canton de Vaud
- réflexions et exemples d'application en Suisse alémanique
- aspects juridiques

Loi fédérale sur les sentiers pédestres et les chemins pour piétons (LCPR)

Application dans les cantons. Conseils et directives. Fr. 10.—

ECOMOBIL Sortir de l'impasse des transports

1985, 150 pages, 18.—, AST, Jean-Claude Hennet

Du mal-développement des transports à une nouvelle politique des transports respectueuse de l'environnement.

Un ouvrage indispensable pour tous ceux qui veulent comprendre ce qui ne va pas dans le domaine des transports; un outil de travail qui vous propose, à travers des mesures concrètes, une nouvelle manière de penser la mobilité.



Fr. 21.—
Prix spécial pour membres AST: Fr. 16.80

La démocratie du rouleau compresseur

Thérèse Burnier

LA DÉMOCRATIE DU ROULEAU COMPRESSEUR



La politique des autoroutes en Suisse

EDITIONS D'EN BAS

(la politique des autoroutes en Suisse) 1985, 140 pages, 20.—, Thérèse Burnier

Ce livre n'est pas un réquisitoire contre les autoroutes. Il constitue avant tout une analyse rigoureuse de la manière, juridique et politique, dont a été — et est aujourd'hui — mis en place le réseau autoroutier suisse. Il montre comment les opposants utilisent souvent avec succès des voies parallèles: manifestations, pétitions, initiatives etc...

Compte-rendu de la journée d'étude du groupe "la Rue" à l'EPFL

(I. Veuve, R. Ribí, P. Hotz, A. Witzig/RFA etc)

1985, 115 pages, 10.—, Editions EPFL

Rue résidentielle — rue de l'avenir



(pour une meilleure qualité de vie dans nos quartiers)

1981, 121 pages, 18.—, AST-Pro Juventute

Ce manuel est un document de travail complet, toujours d'actualité, destiné à tous ceux qui s'intéresse à la modération de la circulation et à la protection du cadre de vie. Il contient de nombreux tableaux, liste des points à examiner et directives pratiques.

Chemin pour piétons dans les zones d'habitation (directives pour l'amélioration des installations piétonnières)

1986, 150 pages, 30.—, Association Droit du Piéton
Ce manuel contient toutes les informations nécessaires pour la planification de cheminements pédestres dans les zones d'habitation.

CONCOURS D'IDÉES SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Concours d'idées "Sécurité routière":

Renseignements/prospectus: AST, 16 rue des Chaudronniers 1204 Genève, tél. 022 29 68 01

Coupon à retourner au Bureau conseil AST pour la modération de la circulation: AST, 16 rue des Chaudronniers, 1204 Genève, tél 022 29 68 01.

Nom, prénom: _____

Rue, numéro: _____

NPA/Localité: _____

Tél: _____

Je commande (port en supplément)

- ___ ex. Ecomobil à 18.—
- ___ ex. La démocratie du rouleau compresseur à 20.—
- ___ ex. Chemin pour piétons dans les zones d'habitation à 30.—
- ___ ex. Vers un nouvel aménagement de l'espace rue à 15.—
- ___ ex. Rue résidentielle — rue de l'Avenir à 18.—
- ___ ex. Compte-rendu journée d'étude du groupe "la Rue" 10.—
- ___ ex. Loi sur les chemins piétons et sentiers pédestres à 10.—